Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

## Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Force hydraulique

Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

## Tableau 19: Centrales existantes des aménagements de pompage-turbinage mixte classées par bassins fluviaux

Etat au:1er janvier 2020

Puissance maximale disponible aux bornes des alternateurs Production moyenne annuelle escomptée (pompage-turbinage non compris)

Bassin fluvial	Nombre de centrales	Puissance (MW) (1MW = 1000kW)	Production escomptée (GWh) (1GWh = 1 Mio kWh)		
			Hiver	Eté	Année
Rhin Aar Reuss	2	400.30 55.00	195.80 13.30	193.60 26.00	389.40 39.30
Limmat Rhône	3 6	1'181.00 670.65	195.61 404.57	121.97 200.01	317.58 604.58
Tessin Adda	2	209.00	87.20	28.60	115.80
Inn Adige	1	46.50	67.50	19.90	87.40
Total:	15	2'562.45	963.98	590.08	1'554.06

- Seules les centrales d'une puissance maximale égale ou supérieure à 300 kW sont prises en considération.
- 2 centrale(s) de pompage pur et 2 centrale(s) en construction ne sont pas prise(s) en considération.
- Aménagements internationaux: seule la part de souveraineté suisse est prise en considération.
- L'emplacement des 15 centrales est déterminant pour leur répartition selon les bassins fluviaux.

- Energie de pompage pour l'accumulation saisonnière non déduite.

Ittigen, le 30.4.2020 Page: 1 / 1